

VANNES - DISTRIBUTION CHEZ VADIS CENTRE E. LECLERC rappelle Purée pomme de terre / boudin

- Noms des modèles ou références concernés : **Purée pomme de terre / boudin**
- Marque : **Leclerc Vannes - Elaboré par nos traiteurs**
- GTIN 2660552000000 Lot 014 Date limite de consommation 24/01/2026
GTIN 2660552000000 Lot 021 Date limite de consommation 31/01/2026
- Conditionnements : **Barquette transparente sous atm**
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/01/2026 au 22/01/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Vannes**
- Distributeurs : **Un seul, le magasin**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Rappel suite au rappel BRIENT pour présence de listéria monocytogènes sur les boudins noirs aux oignons à l'ancienne**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 23 février 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0297466040**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre